juristudiant
forum des étudiants en droit

Société ou entreprise???

Par **Jonathan.V**, le **08/08/2007** à **11:56**

Bonjour,

Je suis ingénieur informaticien.J'ai trouvé un concept assez intéressant que j'aimerai développer.Il s'agit d'offrir des services par le biais d'abonnements annuels et cela via le net.Mais j'ai quelques interrogations:
-Quel statut juridique choisir tout en sachant que je veux avoir le moins de charges et risques possibles et que je serai le seul employé?
-Etant étudiant et célibataire à combien s'élèveraient en moyenne les charges et frais liés à la création et à la vie de mon "entreprise"?
-Finissant mon cursus cette année pourrais je revendre mon entreprise dans quelques temps?Et est il possible de conserver cette activité tout en étant salarié au sein d' une grande société?
Merci d'avance pour vos réponses.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés